

LE CLOS DES MURIERS

I - RECEPTION DU CLOS DES MURIERS

Depuis le mois de mars 2005 les nouveaux pavillons sont livrés à leurs occupants.

Au 30 juin de la même année, ils seront tous habités. Un nouveau quartier de Meslay est né. C'est ainsi que le 31 mai 2005, la municipalité et le promoteur procéderont à l'inauguration officielle du Clos des Mûriers. En présence de nombreuses personnalités locales et des entreprises, Elie NORGUET, Maire de Meslay, André GIBOTTEAU, conseiller général et Philippe RICHON, directeur de la Société VFA Promotion couperont le traditionnel ruban tricolore.

Le procès-verbal de réception signé ce jour là permettra la rétrocession à la commune de la voirie, des réseaux d'eau et d'assainissement de l'éclairage public et des espaces verts. Des formalités administratives seront nécessaires pour classer la voirie dans le domaine public.



Longtemps attendu, l'agrandissement de Meslay devient une réalité. Cette nouvelle opération immobilière permet d'accroître de 15% la population ainsi que le nombre des foyers. Si ce chiffre peut sembler important, il est utile de rappeler que le dernier lotissement (le clos du Gué) a été terminé en 1990.

II – LE CLOS DES MURIERS EN REALISATION

La commune de Meslay est devenue propriétaire d'un terrain d'environ 2 hectares en centre bourg, suite à un échange foncier bilatéral avec Madame Elisabeth de BOUVIER.

Dans sa délibération du 2 octobre 2000 le Conseil Municipal considérant le coût élevé pour réaliser un lotissement communal, a choisi de confier cette opération immobilière à un promoteur privé. Poursuivant ce projet dès la mise en place de la nouvelle municipalité, les travaux d'études confiés à la Société VFA Promotion se sont précisés afin de réaliser à Meslay un nouveau quartier où il ferait bon vivre.

L'année 2002 fut entièrement consacrée aux études, largement encadrées par l'architecte des bâtiments de France, pour aboutir à la délivrance en février 2003 du permis de construire les 18 pavillons.

Restait alors la phase commerciale.

Sur l'initiative de la municipalité, une journée portes ouvertes permit à plus de cent personnes du Vendômois de prendre connaissances des plans et des coûts des différents modèles de pavillons.



Si cette journée fut un succès, la timidité des acheteurs pour l'accession à la propriété, conduisit le promoteur à se tourner vers les investisseurs.

A partir de l'automne 2003 et quelques semaines plus tard, les 16 pavillons non vendus trouvaient preneurs.

La mise en chantier pouvait démarrer. Pour des raisons climatiques, le premier coup de pioche eut lieu en mars 2004. Concernant la phase de construction, nous invitons le lecteur à se reporter au bulletin municipal 2005.

III – LE CLOS DES MURIERS, UN ESPACE DE CONVIVIALITE

De type traditionnel, les maisons sont agréables et fonctionnelles. De plain-pied, elles sont accessibles à des personnes handicapées.



Cet ensemble pavillonnaire offre un cadre de vie exceptionnel de par ses espaces verts et de la très faible circulation routière. Il constitue aussi une invitation à la promenade pour tous les Meslaisiens et Meslaises, grâce au chemin piétonnier longeant la noue engazonnée et la magnifique esplanade centrale agrémentée de bancs publics.

Tous ces espaces verts seront propices à la convivialité spontanée entre riverains, ainsi qu'à des activités récréatives ouvertes à tout le village.

IV – LE CLOS DES MURIERS, MEMOIRE DU PATRIMOINE

Le 07 avril 2003, le conseil municipal prit la décision de dénommer « Allée des Mûriers » la voirie desservant ce nouveau quartier. Il est en effet important de conserver la mémoire de notre riche passé historique. Au 18^{ème} siècle, Jean François De La Porte alors seigneur de « Meslé » fit construire le château actuel, l'église, la manufacture (aujourd'hui transformée en école) et les maisons anciennes de ladite rue de la manufacture.

Ce serait à cette époque que furent plantés des mûriers sur le territoire de notre commune. Aujourd'hui un seul arbre, témoin de ce riche passé survit à proximité de la ferme des Noyers.

Une deuxième version fournie par une Meslaisienne érudite, assimile la plantation des mûriers à la période contemporaine du roi Henry IV.

En 1589, lors du siège contre Charles 1^{er} Bourbon de Vendôme, le bon roi Henry IV séjourna au château fort de Meslay. Pour remercier ses hôtes, il aurait donné des plans de mûriers.

Faits réels ou légende, il n'en demeure pas moins le devoir de conserver la mémoire de notre patrimoine communal.